

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : paradis-sophie-cssbj-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/573e92fc92e2c02cda2de51c>

Date d'obtention : 2026-02-27 16:24:09

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Rencontre du jeune qui signale.
2. Évaluer la situation en posant des questions sur l'incident.
3. Faire la grille d'évaluation d'incident.
4. Vérifier s'il y a d'autres jeunes qui connaissent l'incident.
5. Vérifier les informations avec les autres jeunes impliqués.
6. Faire la grille d'évaluation avec chaque personne impliquée.
7. Demander aux jeunes de ne pas parler de l'incident pour préserver le plus possible la vie privée de la victime.
7. Déterminer si c'est un geste malveillant ou de nature criminelle = contacter le service de police et ne pas faire la grille d'évaluation avec l'investigateur. Par contre, je l'informe de la situation et je confisque l'appareil.
8. Si le geste est de nature impulsive, parler avec l'investigateur.
9. faire la fiche d'évaluation avec l'investigateur.
10. Me référer aux politiques et règlements de mon école pour voir s'il y a infraction. Vérifier aussi le code criminel inclus dans la trousse
11. S'il semble que les images soient de la possession ou diffusion de pornographie, je dois confisquer l'appareil.
12. Téléphoner au poste de police pour signaler l'incident.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

1. Suivre le protocole mis en place.
2. Qu'il y a probablement souvent des éléments qui surviennent et qui s'ajoutent à l'incident initial.
3. Prendre le temps d'être à l'écoute et être rassurante avec les jeunes qui signalent et la victime.



cadre21

Au coeur de votre stratégie **#DevProf**



cadre21.org



Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui me semble la plus délicate pour moi serait d'informer(avec le plus de détails possible) l'investigateur et de possiblement confisquer son cellulaire. Je dois vraiment avoir les informations justes avant de m'entretenir avec l'investigateur.